

## A propos d'un centenaire : Guillaume du Fay et ses Suisses à la révolution de juillet.

Sous la plume de W. de Sévery, la Revue Historique Vaudoise publiait, en janvier 1928, une relation inédite des « Journées insurrectionnelles de Juillet 1830 », par Edmond de Freudenreich, lieutenant de la Garde sous Charles X.

On y lisait, en notes, que le major Dufay, de Monthey, défendait la caserne de la rue de Babylone avec 140 hommes dont 40 recrues arrivées de Suisse de la veille. Plus loin, figurait un récit, tiré d'une brochure du lieutenant Coutau, de la mort héroïque et tragique à la fois de l'officier valaisan.

Ma curiosité mise en éveil, je me souvins avoir lu dans le bel ouvrage de Vallière « Honneur et Fidélité », consacré au service des Suisses à l'étranger, une relation plus détaillée, quoique sommaire encore, de la mort du major du Fay.

Je formais alors le projet d'entretenir quelque jour la Société d'Histoire du Valais romand de ces faits peu connus, page historique pourtant qui fait grand honneur à notre compatriote et aux Suisses qui étaient sous ses ordres.

Le Comité de notre Société ayant émis le vœu de voir rappelé le centenaire de nos illustres concitoyens Charles-Emmanuel de Rivaz<sup>1</sup> et Guillaume du Fay, c'était le moment d'exhumer mes notes et, au risque de faire double emploi avec l'article de M. J. Bertrand dans l'*Almanach du Valais* de 1931 sur notre héros, je viens confier à nos *Annales* le fruit de mes recherches. Celles-ci ne sont, en réalité, qu'une compilation et adaptation d'articles parus récemment sur les journées de juillet, les Trois Glorieuses, et de notes mises obligeamment à ma disposition par M. Bertrand, dont les ressources sont inépuisables, comme chacun sait.

Je vais, d'autre part, vous donner de longs extraits d'un *Rapport*, paru à Genève en 1830, du capitaine-lieutenant Elisée Coutau, sur les événements de Paris concernant particulièrement la conduite des Suisses dans la caserne

---

<sup>1</sup> A notre grand regret, nous avons dû renoncer à la notice sur celui-ci, n'ayant pas reçu les renseignements demandés. (Réd.)

de *Babylone*. Ça été pour moi une bonne fortune de mettre la main, ces derniers jours, sur le récit de ce brave soldat, lieutenant de du Fay, combattant à ses côtés et témoin de la mort héroïque de son chef.

Si la conduite des Suisses aux journées de Juillet fut incriminée de la part des Français, cela injustement comme on le verra, celle de du Fay et de ses Suisses est à l'abri de tout soupçon. Le récit du lieutenant Coutau, écrit au lendemain des événements, fait justice des accusations d'un chef intéressé, le maréchal Marmont, plus préoccupé à pallier les défaillances de son commandement qu'à rendre hommage à la valeur de ses soldats.

En face de ces faits, diversément interprétés, il faut savoir se borner et c'est à dessein que j'intitule ma communication : Guillaume du Fay et ses Suisses aux journées de Juillet, laissant de côté le rôle, certes glorieux, des autres Suisses, du 1er Régiment de la Garde, ayant combattu dans les rues de Paris contre les insurgés.

Pour la compréhension de ce qui va suivre, il est utile, me semble-t-il, de donner à grands traits la genèse et l'esquisse de la Révolution de Juillet comme de rappeler ce qu'était, à l'époque, le service des Suisses en France.

Avec la *Revue hebdomadaire* qui, sous la plume de J. Lucas-Dubreton, a consacré, le 3 février dernier, un article sur le centenaire des Trois Glorieuses, nous dirons que les 27, 28 et 29 juillet amènent la chute de Charles X, roi de France, branche aînée des Bourbons et préparent l'avènement de Louis-Philippe d'Orléans, roi des Français :

C'est la lutte entre l'autorité royale et la bourgeoisie, puis le peuple, entre la souveraineté royale et la souveraineté nationale, entre l'ancien régime et la Révolution, entre le drapeau blanc et le drapeau tricolore.

Déclanchée par les « Ordonnances » de Polignac qui suppriment les libertés conquises par la Révolution, reconnues par la Restauration, la Révolution de Juillet s'accomplit en trois jours.

Le 27, c'est la résistance légale. Dans la nuit cependant, on construit des barricades ; on fond du plomb. Marmont, rassuré, a renvoyé les troupes dans les casernes. Le 28, dès l'aube, cris de « A bas les Bourbons ! » D'un élan, le peuple s'empare de l'Hôtel-de-Ville, de Notre-Dame, sur lesquels flotte le drapeau tricolore. Vers 5 heures, Paris presque en entier est aux mains des insurgés et le maréchal reçoit l'ordre de concentrer ses troupes, qui n'en peuvent plus, entre les Tuileries, la place Vendôme et la place des Victoires.

Le 29 juillet au matin, les insurgés attaquent. Devant le Louvre, la lutte est vive ; mais les troupes royales, et, notamment les Suisses, (c'est la *Revue hebdomadaire* qui parle) sont démoralisées. Bientôt, c'est une panique générale : les soldats de la ligne, les Suisses, l'armée du duc de Raguse en un mot, s'enfuit en désordre vers les Champs Elysées ; le drapeau tricolore est hissé sur le pavillon de l'Horloge ; deux régiments passent à l'émeute. Sur la rive gauche, l'insurrection est victorieuse. Renouvellement des scènes de 93 ;

les prisons ont été forcées, les bandits sont lâchés sur la ville et le pillage commence. Dès ce moment, les Trois Glorieuses n'ont plus droit à leur titre ! écrit Lucas Dubreton. Les députés libéraux ne se battant pas..., délibèrent chez Laffite. Sur une fausse alerte, la séance est suspendue... Victoire des insurgés : la séance reprend et les députés sont d'avis de faire cause commune avec la Révolution !...



Guillaume du Fay.

Trop tard vint le retrait des « Ordonnances » ; la Révolution est triomphante.

Vers 3 heures, dans la nuit du 30 juillet, départ de Charles X de St-Cloud pour Trianon. Convoi funèbre plutôt qu'une fuite... C'est d'abord Rambouillet où le roi abdiquera, ayant délié les Suisses de leur serment, puis Mainte-non, Cherbourg, l'exil...

Louis-Philippe est proclamé roi des Français.

Durant ces événements, succinctement rappelés et commentés, quels étaient les Suisses et quel rôle ont-ils joué ?

Des troupes suisses au service de France en 1830, quatre régiments de ligne et deux de la garde, seul le 1er Régiment de la Garde, sous le commandement du colonel de Salis-Zizers, fit le coup de feu. Le 2<sup>e</sup>, commandé par de Besenval, est rappelé trop tard d'Orléans pour prendre part aux événements.

Des récits concordants des chroniques de de Freudenreich et de Coutau, tous deux participants aux combats, de Henri de Schaller, de Maag, de de Vallière, il résulte sans conteste que les troupes de de Salis ont fait héroïquement leur devoir. Reconnaissons, toutefois, avec ces auteurs, que, le 29 juillet, les troupes de Marmont étant sur la défensive, d'aucune refusant de tirer sur le peuple et trois régiments français faisant défection, le Louvre envahi, de Salis dût opérer sa retraite pour ne pas être coupé. Mais une retraite n'est pas une défection et, sur tous les points, dans cette mémorable journée, de Freudenreich aux Tuileries avec 46 hommes, le lieutenant Tabord au musée d'Artillerie avec 24 hommes, Dufay à la caserne de Babylone, ne l'opèrent cette retraite, qu'après avoir lâché « sur les assaillants plusieurs salves meurtrières ». Ailleurs, le bataillon suisse de Kottmann couvre la retraite des troupes françaises près du Louvre, ceux de A. Bundy et de de Muralt, entraînés dans la déroute, parviennent à se dégager et se rallient au son de leurs refrains.

Démoralisées peut-être, ces troupes laissées sans vivres ni munitions, sans ordres ni encouragements, toujours au premier plan, essayant le feu des insurgés postés sur les toits, à l'abri dans les maisons, derrière les barricades ! Aucune d'elles cependant ne passe à l'ennemi comme le firent plusieurs unités françaises. Opposons au jugement d'un chef imprévoyant, comme le fut Marmont, la déclaration du prince de Joinville, cité par de Vallière, qui vit nos soldats pendant ces journées affreuses et s'écria : « Que dire de ces superbes bataillons suisses, par tradition séculaire, l'infanterie la plus solide du monde ! »

Mais il est temps, après cette digression par trop longue, de revenir à notre sujet limité : le rôle de du Fay dans ces journées de juillet, rôle qui ne saurait être terni par le moindre soupçon de défaillance !

Qu'il me soit permis d'ouvrir ici une parenthèse et de donner un aperçu généalogique, emprunté à M. l'abbé Tamini, sur les du Fay-de Lavallaz, famille de notre héros.

Au moyen-âge est fait mention, parmi les hameaux de Troistorrents du Grand et Petit Fay. Il est vraisemblable que de ces deux agglomérations sort la famille de ce nom qui y est mentionnée vers 1300, pour la retrouver à Monthey vers 1448, Pierre y acquérant la bourgeoisie, le 27 avril 1519. Des descendants de Pierre, Jean devint la tige aînée, établie au Crochetan, et Pierre la branche cadette, laquelle achète, en 1547, la seigneurie de la Vallatta, entre Evian et St-Gingolph et, sous le nom du Fay-de Lavallaz, se fixa à Collombey, au château Chatillon-Larringe.

Des deux branches, plus d'un du Fay, dont les titres de noblesse sont reconnus par la Diète générale du 13 décembre 1578, se distinguent au service étranger, qui en Piémont, qui en France, qui en Espagne, aux régiments de Courten et de Preux.

La famille essaima à Vouvry, à Sion, voire à Viège d'où elle fournit même

un gouverneur de St-Maurice en 1711. On note des alliances entre les branches aînée et cadette qui eurent toutes deux des représentants à Sion, Monthey et Collombey comme du Fay et de Lavallaz <sup>1</sup>.

Fils de Pierre-Louis, châtelain de Monthey en 1765 et frère de Pierre-Louis II, sous-préfet, révoqué par Turreau en 1802, Guillaume-Antoine, qui nous occupe, né en 1767, ne joue, semble-t-il, aucun rôle sur la scène valaisanne. Officier dans le 1er régiment suisse, nous l'y trouvons mentionné, dès 1805, dans de Schaller, comme quartier-maître. Ce régiment, qui prit part aux campagnes d'Italie sous Napoléon, quitta Plaisance à la Noël 1811, passa en Valais par le Simplon-St-Maurice pour se rendre à Besançon. Du Fay fit-il alors une halte pour revoir les siens ? Nous l'ignorons, les archives de la famille étant, à ma connaissance, muettes sur les faits et gestes de son ressortissant. Le 1er régiment fit la campagne de Russie, mais le nom de du Fay n'est pas mentionné dans les chroniques de H. de Schaller, non plus que dans les annales de la campagne de 1813.

Le 28 mars 1815, la Diète helvétique avait décrété le rappel des Suisses, puis institué, un mois plus tard, la *médaille de fidélité helvétique*, décernée, on le conçoit, à Guillaume du Fay. A la Restauration, les Suisses étant rappelés par Louis XVIII, la Diète conclut, en 1816, une nouvelle capitulation signée, pour le Valais, par Eugène de Courten, Emmanuel Gay et Fr. Xavier Perrig. Notre canton avait à fournir quatre compagnies de ligne et trois compagnies de garde, celles-ci incorporées dans le 2<sup>e</sup> régiment, ayant pour chefs le colonel Hoguer et le colonel Antoine de Courten, Kämpfen de Brigue, ci-devant à St-Maurice, comme médecin, et Guillaume du Fay comme quartier-maître. Nous retrouvons ce dernier, après quinze ans, comme major aux journées de Juillet.

Je laisse ici, il en est temps, la parole au capitaine-lieutenant Coutau, dont le *Rapport* contient tout ce que l'on peut lire, d'autre part, dans de Vallière, dans les chroniques de de Freudenreich, de Maag et de H. de Schaller, ainsi que dans un article du 6 août dernier, de la *Gazette de Lausanne*, sous l'initiale V., certainement l'auteur d'*Honneur et Fidélité* lui-même.

Les détails que je donnerai, écrit Coutau après un avant-propos justifiant son récit, les détails que je donnerai, concernent particulièrement la caserne de Babylone ; et j'espère démontrer que les 140 braves qui y étaient renfermés n'ont fait qu'user du droit de la défense la plus légitime, contre des masses furieuses et avides de leur sang.

Quoique je ne fisse point partie du régiment suisse en garnison à Paris, je n'hésitai pas, avec le lieutenant Halter, à offrir nos services au major du premier régiment, M. le chef du bataillon Dufay, du canton du Vallais, qui était resté pour commander la caserne et avait reçu l'ordre de la défendre. Nous fûmes fort bien accueillis, et aussitôt nous nous organisâmes pour faire une défense honorable, dans le cas où nous serions attaqués. Nous fîmes placer tout notre monde sur deux rangs : nous étions dans ce moment au nombre de 140, y compris 40 recrues arrivées de la veille auxquelles nous donnâmes des armes que

<sup>1</sup> La famille du Fay, proprement dite, est aujourd'hui éteinte à Sion et dans le Bas Valais.

nous primes chez l'armurier du régiment et dans toutes les chambres de la caserne. On leur distribua des cartouches ; puis, après avoir divisé les soldats en deux pelotons, le major en donna un au lieutenant Halter, d'Unterwald, ayant sous ses ordres le sous-lieutenant Saunteron, de Thurgovie, avec la consigne de défendre la partie de la caserne qui est sur la rue Plumet. Le deuxième peloton me fut confié ; j'avais sous mon commandement le sous-lieutenant Rothpletz, d'Argovie, avec l'ordre de défendre la partie de la caserne qui est sur la rue de Babylone.

Le 28 se passa sans aucune alerte ; les vivres ne nous arrivèrent pas, mais nous avions assez de ceux qu'avaient laissés les deux bataillons sortis le matin.

Après avoir déploré la perte de deux officiers tués dans les rues avoisinantes avec une centaine de sous-officiers et soldats, plus du double étant blessé, le lieutenant Coutau poursuivit :

Le tocsin ne cessait pas de se faire entendre ; notre situation devenait chaque instant plus désespérée, et nous passâmes la nuit dans des alertes continuelles. Le 29, à 7 heures du matin, plusieurs bourgeois, hommes et femmes du quartier voisin, vinrent nous prévenir que des groupes de peuple armé étaient à vingt-cinq pas de nous, rue Rousselet, venant de faire rendre les armes au dépôt du 3<sup>e</sup> Régiment de la Garde française, composé de 60 hommes environ, un officier et plusieurs sous-officiers, qui avaient jeté leurs fusils, sabres et gibernes par les croisées, à la première sommation ; les mêmes personnes nous conjuraient d'en faire autant, nous disant qu'autrement nous serions tous massacrés.

Peu de temps après, les mêmes gens, accompagnés d'un grand nombre d'ouvriers armés, vinrent vers notre caserne : les uns formaient des groupes dans le coin des rues Rousselet et de Traverse ; les plus hardis s'avançant jusqu'à la porte de la caserne, qui était fermée et barricadée, et nous criant de leur livrer nos armes, nous répondîmes que nous ne le ferions pas. Ils répétèrent alors à plusieurs reprises la même sommation, nous assurant que l'on ne nous ferait aucun mal, et que nous serions mis en pleine liberté. Sur notre refus formel, et après avoir entendu le lieutenant Halter leur crier de toute sa voix que nous préférons la mort à la *honte de rendre nos armes*, ce cri ayant été répété par tous nos soldats, les assaillants commencèrent à faire feu sur nous. Au même instant, tous nos soldats, que nous avions placés aux croisées, ainsi qu'une section qui était derrière la porte, ripostèrent, étendirent par terre un grand nombre des agresseurs, dont le reste prit la fuite, jetant de grands cris, appelant aux armes et se répandant jusque dans les quartiers les plus éloignés, pour chercher des renforts.

Le tocsin sonne aussitôt, et toute une armée s'organise contre nous ; le 5<sup>e</sup> régiment de ligne s'était joint à trente mille insurgés jurant qu'ils se battraient jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Ce nombre était à peu près le tiers des forces parisiennes. Le régiment des cuirassiers, qui était à la caserne des Célestins fraternisa avec le peuple ; tous les postes militaires et les casernes s'étaient rendus ; toutes les troupes royales se retiraient par les Champs-Élysées, se rendant à St-Cloud, et nous restions les seuls dans Paris. Toutes les barrières étaient au pouvoir des citoyens.

Pendant cet instant de repos, nous laissâmes approcher des hommes qui venaient, avec des brancards, chercher leurs morts et leurs blessés.

Supposant que nous serions bientôt assaillis par un nombre plus considérable, nous habillâmes en bourgeois un soldat, nommé Jaccard, de Sainte-Croix (Vaud) ; et après lui avoir coupé ses moustaches, nous l'envoyâmes avec une lettre du major, pour demander du secours : il devait aller à la recherche du colonel du régiment, ou à l'Etat-Major, s'il pouvait le découvrir.

On ne nous laissa pas longtemps dans l'inaction : de tous côtés nous entendions battre la charge ; on barricadait toutes les avenues voisines ; on coupait les arbres du boulevard et on les plaçait au bout des rues Plumet et Babylone. Enfin, vers les 10 heures, nous

fûmes subitement cernés par des détachements de garde nationale, d'ouvriers, d'étudiants des Ecoles de Droit et de Médecine, de l'Ecole polytechnique, de pompiers, bourgeois, etc..

Suit une relation parue dans une lettre du commandant Caron, insérée dans l'ouvrage « Une Semaine de l'Histoire de Paris », où nous relevons, entre autres,

...que *l'entêtement helvétique à défendre la caserne de Babylone* forçait les insurgés à combattre, que les Suisses garantis par des matelas détruisaient les braves assaillants qui étaient la plupart à découvert et qu'alors le projet de mettre le feu à la caserne vint luire et fut aussitôt exécuté que conçu. La paille destinée aux blessés fut arrosée d'essence de térébenthine et placée devant la porte. L'incendie fut allumé sous une grêle de balles par un jeune homme de 18 ans, qui fut tué.

Ce moyen réussit: la crainte d'être brûlés vifs détermina les Suisses à prendre la fuite. Ils le firent avec assez d'ordre quoique en courant à toutes jambes et en nous lançant encore des balles; mais l'ardeur qu'on mit à les poursuivre, en fit tomber un bon nombre sous le feu de nos braves compagnons d'armes.

Le lieutenant Coutau fait suivre ces lignes, écrite par le commandant de la 2<sup>e</sup> compagnie organisée à l'Odéon, donc non suspects, de cette exclamation :

Pouvions-nous résister à tant d'efforts dirigés par de telles masses ? Que les journalistes ne nous accusent donc pas de nous être sauvés à la première attaque, quand nous avons lutté depuis 7 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi et nous aurions certainement tenu plus longtemps encore, si l'incendie ne nous avait forcés de sortir.

Nous arrivons enfin à l'épisode principal de cette lutte entre les Suisses, démocrates et républicains séculaires, fidèles à leur serment, défendant un trône... et les bourgeois et le peuple de Paris, insurgés contre leur roi !

Jusqu'aux personnes, continue Coutau, qui nous voyaient journellement et qui avaient quelques rapports avec la troupe, toutes se tournèrent contre nos rangs, et, le fusil à la main et la menace dans la bouche, fondirent sur nous.

Après s'être emparés de toutes les maisons voisines, de toutes les rues, coins des murs, arbres et barricades, les assaillants commandés par des officiers expérimentés commencèrent, au nombre de six mille environ, une attaque dans toutes les règles. Une partie des citoyens étaient animés par le vin; cinq pièces de canon étaient pointées contre nous, trois dans la rue Babylone, et deux dans la rue Plumet. Malgré le nombre des ennemis, nos soldats firent continuellement la résistance la plus vigoureuse; chacun combattait en héros au poste qui lui avait été assigné, et nos recrues, en chapeau rond et en veste, rivalisèrent d'adresse et de courage avec les vieux soldats...

Le feu était très bien nourri partout, et partout nos balles furent meurtrières; les rues Babylone et Plumet étaient jonchées de morts. Dans la rue Mademoiselle, les gardes nationaux embusqués et cachés derrière des palissades de bois, ne s'imaginèrent pas sans doute que nos balles pouvaient les atteindre; mais nos coups perçaient les palissades, et portaient la mort aux imprudents qui s'y croyaient en sûreté.

Les pompiers garnissaient tous les toits des maisons voisines, et faisaient un feu continu dans nos chambres. Ils tentèrent aussi de les escalader par le moyen d'échelles qu'ils avaient placées contre nos croisées, mais avec des crochets en fer dont on se sert pour porter la viande, et que nous primes dans nos cuisines; nous les retirâmes dans nos chambres: un instant après, le soldat Jaccard, qui revenait de sa mission de l'Etat-Major, se

fit reconnaître par des signes d'intelligence, et en criant: « C'est moi ! Jaccard ». Alors, à travers un feu meurtrier, nous lui jetâmes une des échelles prises à l'ennemi : ce brave s'élança avec force et sans crainte; bientôt il a monté les premiers échelons; une grêle de balles siffle à ses côtés; mais son courage ne se dément point, il parvient jusqu'à nous, et l'échelle est immédiatement retirée. Il était porteur d'une réponse peu favorable: le duc de Raguse faisait dire « qu'il lui était impossible de détacher un seul homme, et que nous eussions à nous défendre comme nous pourrions ».

Le feu continuait sans relâche; un seul des nôtres fut tué du côté de la rue Babylone, trois ou quatre furent blessés; enfin les assaillants parvinrent à mettre le feu à la caserne, qui, malheureusement, ne se trouvait pas flanquée, et nous étions dans l'impossibilité de bien défendre nos portes. Nous voulûmes parlementer pour faire une capitulation honorable, mais on ne voulut jamais écouter nos propositions; le drapeau noir flottait au-dessus des masses ennemies qui nous entouraient: c'était le signe d'une guerre d'extermination, où il n'y avait pour tout espoir que la mort.

Les flammes et la fumée nous ayant forcé de quitter nos chambres, nous nous vîmes dans la nécessité de faire une sortie; et après avoir fait un rappel, le major rassembla la plus grande partie de notre monde dans la cour; quelques-uns qui n'entendirent pas rappeler, restèrent à tirer par les croisées, et ces braves furent abandonnés à leur malheureux sort. Après avoir jeté dans le puits deux grands sacs de cartouches que nous ne pouvions pas emporter, nous ouvrimés la porte du côté de la rue Plumet, et, à travers un cliamp de flammes et toute la mousqueterie dirigée contre nous, nous effectuâmes notre retraite sur l'École militaire, espérant qu'elle n'était pas encore envahie, mais ce ne fut pas sans avoir à regretter la perte de plusieurs des nôtres, qui succombèrent en sortant du quartier, et, particulièrement celle du brave major *Dufay*. Cet ancien militaire d'un très grand mérite, qui, après avoir fait avec distinction toutes les campagnes sous l'empereur Napoléon, était employé dans l'administration du régiment, et passait pour le premier comptable de l'armée. Il était à côté de moi lorsqu'il fut atteint de deux balles en sortant de la caserne, et presque en face de la rue Rousselet; il tomba à l'instant même et, pour comble d'horreur, il fut traité d'une manière indigne: il était déjà à l'agonie quand on se jeta sur lui, et on le dépouilla de ses vêtements; un homme du peuple s'élança de la foule et lui asséna un coup de hache sur le crâne; d'autres sautèrent sur son corps, lui crachèrent au visage, et maltraitèrent son cadavre de toutes les manières; puis on le laissa gisant dans la rue et entouré d'une mare de sang. Cela se passait à deux heures de l'après-midi; à cinq heures seulement, la femme d'un officier supérieur de notre régiment le fit recueillir et mettre dans un cercueil pour l'enterrer. Nous avons de fortes raisons pour croire que le meurtrier du major était un des individus qui trouvaient chez nous un soutien de leur industrie.

L'auteur termine son récit par cette phrase :

Il est impossible de ne point sentir une douleur juste et poignante au souvenir de tels événements.

Tout lecteur partagera ce sentiment et pour le laisser sous cette impression, je ne saurais mieux conclure que par ces lignes, puisées dans le dernier fascicule du D. H. B. S., parlant des services étrangers : « L'uniforme rouge a incarné pendant des siècles, aux yeux de l'Europe, la fidélité à la foi jurée, poussée jusqu'au mépris de la mort ».

Belle, émouvante et forte pensée, que la Société d'Histoire du Valais romand dédie, comme épitaphe, à la mémoire du vaillant major du Fay qui repose, depuis cent ans, au cimetière Montmartre.

*Dr de Cocatrix.*